

Attribution d'aide au titre de l'entretien des forêts communales ouvertes à des arbres remarquables

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210531-lmc100000022116-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

Opération	2010P067O213 - ENS/Sub. entretien (AE21)
AP/EPCP	2010P067E80 - ENS - Autres (AE 21)
Crédits votés	30 000,00
Crédits disponibles avant session	30 000,00
Crédits disponibles après session	21 674,00

Nom du bénéficiaire	Canton du bénéficiaire	Description du dossier	Coût de l'opération à subventionner	Montant subventionnable	Taux de subvention	Montant de la subvention
12886 - COMMUNE DE YÈBLES	NANGIS	Entretien de l'alignement des tilleuls classés arbres remarquables	5 220,00	5 220,00	30,00%	1 566,00
12723 - COMMUNE OZOIR-LA-FERRIERE	OZOIR-LA-FERRIÈRE	Entretien du bois des Pins	13 520,00	13 520,00	50,00 %	6 760,00
Nombre de dossiers		2	Montant			8 326,00